

*Questions orales*

vert de 120 millions de dollars. Or, il n'est pas certain que, dans son rapport qui devrait être présenté à la fin du mois, le comité chargé d'examiner le mandat de l'organisme va conférer au président le pouvoir de procéder à ces compressions.

Le ministre du Patrimoine canadien va-t-il enfin faire preuve d'initiative pour une fois et donner les coudees franches au président de la SRC pour qu'il puisse effectuer les compressions nécessaires et autoriser des radiodiffuseurs privés à se lancer dans la prestation de certains services qui sont actuellement offerts par la SRC?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, notre collègue n'est pas sans savoir qu'aujourd'hui même le président de la SRC a annoncé un très important réaménagement à la SRC. Cet exercice s'inscrit dans le programme de réduction du déficit et de resserrement du budget. Il a l'appui du gouvernement dans cette initiative visant à moderniser la SRC.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.):** Monsieur le Président, je viens juste d'expliquer cela au ministre. Je me réjouis de ce qu'il ait prêté une oreille aussi attentive. Le problème, c'est qu'il a un découvert de 120 millions de dollars. Le ministre l'aura sûrement appris en lisant les journaux ce matin.

Aujourd'hui, la SRC connaît un moment critique. Le ministre va-t-il faire preuve d'initiative en conférant au président de la SRC le mandat dont il a besoin pour effectuer d'autres compressions, afin qu'il puisse non seulement économiser ces 120 millions de dollars, mais également repenser la SRC et prendre diverses mesures à cet égard, y compris donner un plus grand rôle à des radiodiffuseurs privés dans la prestation de ces services?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, c'est précisément pour habiliter le président de la SRC à repenser l'organisme dont il est responsable que le gouvernement a créé un comité chargé d'examiner le mandat. Le mandat de la SRC est quelque chose de fondamental. Les rapports du comité chargé d'examiner le mandat de la SRC seront rendus publics à la mois du mois. D'ici là, nos collègues doivent faire preuve de patience.

\* \* \*

[Français]

**L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

**M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre du Patrimoine.

Le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information déposait récemment son rapport final. Ce rapport banalise carrément la culture québécoise en préconisant une inforoute au service d'une seule identité et d'une seule culture dites canadiennes. De plus, diverses orientations de ce rapport sont susceptibles d'entraîner de nouvelles intrusions du fédéral dans des champs où le Québec exerce déjà pleinement ses responsabilités, comme la santé et l'éducation.

Le ministre s'engage-t-il à rejeter ces recommandations qui invitent le fédéral à s'immiscer dans des domaines de compétence exclusive au Québec, tels la santé et l'éducation?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, effectivement, un comité a fait des recommandations. Je soulignerais à mon collègue que, parmi les recommandations qui ont été faites par un des groupes de travail formé par ce comité sur l'autoroute de l'information, il y a des recommandations qui concernent le contenu, c'est-à-dire la culture et tous les éléments qui peuvent entrer dans le contenu. C'est sur ce sujet particulier que je me prononcerai.

Nous allons amener devant le gouvernement une série de recommandations donnant suite au travail de ces comités et du conseil consultatif, et j'espère que notre collègue pourra voir que nos décisions seront judicieuses et feront rentrer le Canada dans la grande autoroute de l'information du monde.

\* \* \*

[Traduction]

**LES PÊCHES**

**M. Mike Scott (Skeena, Réf.):** Monsieur le Président, le ministre des Pêches a déclaré à la Chambre cette semaine que sa nouvelle ponction fiscale de 50 millions de dollars, qu'il qualifie de droits d'accès, sera appliquée de façon juste et équitable. Le Parti réformiste s'oppose vigoureusement à cette taxe intolérable, et nous apprenons maintenant que les pêcheurs commerciaux autochtones ne paieront que la moitié des droits d'accès imposés aux autres pêcheurs.

Le ministre va-t-il admettre que cette politique est fondamentalement discriminatoire et s'engager aujourd'hui même à traiter tous les Canadiens sur un pied d'égalité et à cesser de traiter les pêcheurs non autochtones comme des citoyens de seconde zone dans leur propre pays?

• (1500)

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je suis certain que le député, qui vient de Prince Rupert et dont la circonscription comprend des pêcheurs autochtones et des pêcheurs non autochtones, ne voudrait pas prendre la parole à la Chambre et créer par inadvertance ou négligence, ce qui n'est pas dans sa nature, des dissensions entre la collectivité autochtone et le reste de la société canadienne.

**M. Abbott:** C'est vous qui créez des dissensions.

**M. Silye:** C'est votre règle.

**M. Tobin:** J'ai mal à la gorge; vous devrez donc vous taire si vous voulez entendre la réponse. Je n'ai pas l'habitude de hurler.

Comme le député le sait, 40 p. 100 des gens qui travaillent dans le secteur de la pêche commerciale sont des autochtones. Il doit sûrement être au courant, lui qui vient de Prince Rupert. La flotte commerciale, les représentants des pêcheries autochtones, le secteur de la pêche sportive et tous les autres secteurs partici-